



Demande séjour enfant à naître en france

Par **kamel**, le **10/07/2011 à 18:44**

Bonjour,
Je suis arrivé en France en décembre avec un visa touristique
Deux mois plus tard, mon amie attend un enfant. J'ai donc fait une demande de carte de séjour pour assumer mon rôle de père.
La demande est déposée auprès de la préfecture.
Cependant, elle a fait une fausse couche mais un mois et demi après, elle est de nouveau enceinte.
Dans les documents fournis à la préfecture, il y a eu les échographies des deux grossesses; une reconnaissance de la paternité anticipée, une déclaration à la caf; mon attestation cmu, puisque j'avais obtenu un récépissé qui ne me donnait pas le droit de travailler.
Là, j'ai eu comme réponse que je ne pouvais pas avoir de carte de séjour car je ne pouvais l'avoir que par le mariage ou le pacs.
Or, je ne souhaite épouser sa mère pour obtenir un visa mais je souhaite seulement assumer mon rôle de père et être présent auprès de mon enfant.
Existe-t-il une solution?
merci de votre réponse

Par **mimi493**, le **10/07/2011 à 18:54**

Pourquoi ne voulez-vous pas l'épouser en prenant le risque d'une expulsion et de ne pas être près de votre enfant ? Vous êtes déjà marié ?
De toute façon, il faudra attendre la naissance de l'enfant, prouver sa nationalité française ainsi que vous participez à son entretien et son éducation depuis la naissance

Par **kamel**, le **10/07/2011 à 19:06**

Si je dois attendre la naissance de l'enfant, soit janvier de l'année prochaine, que puis-je faire

en attendant?rnje ne peux travailler, donc je ne peux subvenir au besoin de la mère, qui est en instance de divorce;rnDe plus, le mariage n'est pas à prendre à la légère et je n'ai pas suffisamment de sentiments pour l'épouser si elle était célibataire...rnje peux l'aider au quotidien mais sans plus.rnJe ne pense pas qu'il n' y a que le mariage comme solution à mon souci...

Par **corimaa**, le **10/07/2011 à 19:37**

[citation]Je n'ai pas suffisamment de sentiments pour l'épouser si elle était célibataire...
[/citation]rnEt vous lui avez fait 2 enfants !!! Ca va encore etre un "enfant papier"...

Par **kamel**, le **10/07/2011 à 20:21**

je ne vous permets pas de juger car ce n'est pas le cas....rnNotre relation est récente, et elle a des soucis avec sa pilule si vous voulez savoir...rnvous épousez toutes les personnes avec qui vous couchez?rnMauvaise langue!!!rnEt de plus, je suis cadre dans mon pays d'origine et ma famille vit aisément...rnj'attends des réponses pas des critiques à deux balles, mal réfléchies!!!!

Par **mimi493**, le **10/07/2011 à 20:39**

[citation]Et de plus, je suis cadre dans mon pays d'origine [/citation] vous étiez, puisque vous êtes en France maintenantrnLe mariage n'est qu'un contrat et vous prenez le risque tout simplement de ne pas être là pour la naissance, ni ensuite d'ailleurs.

Par **kamel**, le **10/07/2011 à 21:58**

par exemple, ouvrir une entreprise, poursuivre mes études, être salarié d'une entreprise....rndes solutions où je suis actif et pas en attente de;rny a personne qui veut comprendre?

Par **corimaa**, le **10/07/2011 à 23:43**

[citation]vous épousez toutes les personnes avec qui vous couchez? [/citation]rnNon, mais je ne fais pas d'enfant avec une personne pour qui je n'ai pas assez de sentiments, qui plus est si c'est une relation recente. Et les preservatifs, vous ne connaissez pas puisque vous savez qu'elle a des problèmes de contraceptifs.rnVous etiez peut etre cadre dans votre pays mais rien ici, rien sans droit de residence. Et vous esperez avoir un droit au sol français grace à cet enfant et à une femme pour qui vous n'avez pas "assez de sentiments".rnEt je reflechis bien, ne vous inquietez pas, juste que des etrangers qui font des enfants à une française pour

avoir un droit de residence, il y en a des floppées en France, vous ne seriez donc ni le premier, ni le dernier !

[citation]De plus, le mariage n'est pas à prendre à la légère [citation]

Par contre, faire des enfants, oui...

Par **mimi493**, le **11/07/2011 à 01:50**

[citation]y a personne qui veut comprendre? [citation] comprendre la situation oui, mais la loi ne vous donne guère de choix (le choix vous l'avez fait en venant vivre illégalement en France alors que vous aviez une bonne situation dans votre pays)

Et l'expérience prouve (et c'est ce qu'ils penseront en préfecture) que si vous refusez de vous marier dans ce contexte, c'est que vous êtes déjà marié dans votre pays

Par **flo030**, le **11/07/2011 à 21:49**

bonsoir,

c'est a cause de gens comme vous des " profiteurs de papiers " que des personnes honnetes qui s'aiment vraiment n'arrive pas a avoir de papiers on les met tous dans le meme sac!!!alors retourner donc dans votre pays puisque vous etes si bien (cadre) et arretez de faire des pauvres victimes (enfants) que vous ne regarderez meme plus une fois que vous aurez ces fameux papiers

Par **kamel**, le **12/07/2011 à 14:39**

Vous êtes vraiment de pauvres cons...

je suis venu en France avec un visa de touriste...

Cette femme n'a pas été honnête avec moi et me disait qu'elle prenait la pilule...

elle voulait juste me garder car j'ai été sa bouée de sauvetage dans sa vie misérable... je n'avais aucune intention de rester...

cependant; elle est enceinte. Je fais quoi? j'ignore? et on me traitera de père indigne?

au moins dans mon pays, j'ai rencontré moins d'hypocrite que dans ce si " beau pays" qu'est la France.

Qui plus est, elle me dit devant témoin qu'elle est célibataire avant de m'avouer deux mois après qu'elle est en instance de divorce...

C'est une relation récente.. je n'espère pas avoir des papiers de merde grâce à cet enfant, je veux juste savoir si je peux rester présent dans sa vie...

des étrangers qui font des enfants pour les papiers, il y en a plein, mais des hommes se disant amoureux d'une femme française pour les papiers également..

vous marchez au préjugés... c'est navrant pour vous et je vous plains.

Je pensais avoir des réponses de gens intelligents sur le domaine juridique, c'est toujours pas ma veine de tomber sur des prétentieux qui jugent les gens sans un minimum de réflexions....

et spécialement corimma, allez voir ailleurs où je suis... vous valez trois fois rien et vous ne savez juste que parler à tort et à travers.

flo030 : vous n'êtes pas mieux. Vous êtes de la pire espèce puisque vous avez besoin d'intervenir dans une conversation juste pour dire que votre situation est différente et que vous valez mieux que les autres.... c'est pathétique.

Je peux donc m'asseoir sur des conseils juridiques puisque je n'ai reçu d'intéressant...

Je pensais que c'était un site sérieux, mais ses modérateurs ne valent pas grand choses à part mimi que je salue.

Par **flo030**, le **12/07/2011 à 15:00**

en tout les cas cher kamel je vaut bien plus que vous et surtout je suis bien plus polie que vous.....rn
pour couper court a ce semblant de conversation la france n'a rien a faire d'un type comme vous et si vous etes pas content de ce site et de la francern allez voir ailleurs et ne nous faites plus chier avec vos histoires de" papiers-enfants".

Par **corimaa**, le **12/07/2011 à 15:01**

[citation]au moins dans mon pays, j'ai rencontré moins d'hypocrite que dans ce si " beau pays" qu'est la France. [/citation]rn
C'est pourtant ma franchise qui vous froisse... et sachez que je suis la fille d'un tunisien, donc aucun racisme dans ma reflexion, mais c'est votre façon d'exposer les choses qui sont choquantes.rn
Quand on aime pas une femme, menteuse de surcroit, on prend la fuite, on prend pas le risque de devoir la cotoyer toute une vie pour un enfant non désiré. Au 1er coup qu'elle vous a fait, dès sa fausse couche vous auriez du prendre la fuite si vous etes une personne sensée.rn
C'est tout votre comportement qui donne à penser que vous compter sur lui pour rester en France, et c'est ça qu'on critique. Après, vous faites ce que vous voulez. rn
Si vous voulez un conseil juridique, vu que vous etes rentré avec un visa touristique, vous devrez rentrer dans votre pays et refaire des demarches pour un nouveau visa. Mais vous pouvez toujours tenter d'avoir une carte de sejour ici, allez voir des associations qui s'occupent de sans papier, elles sauront vous epauler sans vous juger...rn
Et sachez qu'avec le genre de femme comme elle, dès que vous lui tournerez le dos, elle n'aura de cesse de vous mettre des batons dans les roues afin que vous n'ayez pas vos papiers. Ce n'etait donc pas la meilleure des solutions

Par **kamel**, le **12/07/2011 à 15:04**

je fais quoi de l'enfant?

Par **corimaa**, le **12/07/2011 à 15:19**

Pour commencer, vous allez dans la mairie de sa ville de preference et vous allez faire le plus rapidement possible une reconnaissance anticipée de cet enfant, de cette façon, il portera votre nom si vous etes le premier à le reconnaître.rn
Ensuite, allez lire ce site, il vous aidera peut etre <http://vosdroits.service-public.fr/F2209.xhtml>

Par **samsy35**, le **12/07/2011 à 15:19**

Bonjour,rn
Quand aime aime pas, on ne couche avec, pire encore sans préservatif... La vérité, c' est que tu veux te servir de cette pauvre femme et cet enfant qui ne t'a rien demandé pour

avoir tes papiers. Si tu n'éprouves aucun sentiment pour la maman, je me vois mal que tu puisses donner de l'amour à cet enfant car ce n'est pas le fruit de ton vouloir. rnrnL'enfant n'a pas besoin que du bien matériel mais de l'amour que peuvent lui donner ses parents. Ton histoire me laisse penser qu'il y a anguille sous roche...

Par **kamel**, le **12/07/2011 à 16:16**

Il est vrai que les "français" sont parfaits dans leurs comportements: les enfants ne couchent pas dès l'âge de 12/13 ans, ne fument pas, ne boivent pas, que plus âgés, ils ne sortent pas en boîtes et changent de partenaires régulièrement. A l'état d'adulte, ne trompent jamais leurs partenaires, qu'ils utilisent toujours des préservatifs et qu'ils ne se déchirent jamais lors de rapports, ou carrément n'en utilisent pas car la femme a un moyen de contraception, n'ont jamais de grossesses non désirées, ne manipulent jamais, ne font pas d'enfants pour toucher la caf, ce que ce la mère de mon enfant faisait au passage. Ils se marient toujours par amour et non par intérêt...rnrnEt "ces français" si parfaits (entre guillemets puisque ce n'est pas tous, heureusement) arrivent à juger à vue de nez que c'est toujours l'étranger le fautif...rnrnMais ont ils imaginé que la française si parfaite du simple fait d'être française ne puissent pas se dire que "tiens, j'ai rencontré un étranger , qui plus est capable de payer mes dettes, de porter avec moi la responsabilité devant huissiers de régler mes créances, de me permettre d'ouvrir un compte alors que je suis interdit bancaire, de garder mes enfants quand je sors en boîte avec mes copines, de rendre jaloux mon ex mari, de récupérer son futur salaire pour payer mes dettes en échange de papiers..... et si cela se passe mal, je réclamerais une pension alimentaire... qu'ais je perdu? sans étude, sans jamais avoir travaillé de ma vie, en ayant déjà trois enfants dont le premier à l'âge de 17 ans... dans un petit village où tout le monde me connaît et avec qui j'ai déjà eu des embrouilles...."rnrnC'est sûr, sans savoir cela, je la trouvais charmante, drôle et courageuse...rnrnet en la connaissant mieux... je me suis trouvé dans la merde...rnrnQui serait capable même en ayant un enfant non désiré de l'abandonner sous prétexte d'avoir peur de paraître comme un scélérat....rnrnun père qui n'aime pas la mère ne peut aimer son enfant?rnrnUn père qui divorce avec la mère renonce à aimer son enfant?rnrnVotre façon de penser est bien étrange....rnrnMalheur à moi de chercher une solution et d'essayer de prendre mes responsabilités car je suis condamné d'avance....

Par **samsy35**, le **12/07/2011 à 16:29**

NON mon cher Kamel, rassures-toi je suis moi aussi étranger comme toi... comme on l'avait dit précédemment, c'est ta manière d'exposer les choses qui fait que tu te sens juger... Je ne nie pas ta volonté de s'occuper de cet enfant, non loin de là, je ne connais pas ta compagne pour la juger. Tout ce que tu avances ici n'engage que toi.rnrnCertes, si tu es au courant de tout ce que tu dis, pourquoi restes-tu avec ? si elle est si profiteuse à ce point, personne ne t'oblige à rester avec elle, pire encore à faire un enfant tout en sachant qu'elle veut juste profiter de toi. Qui de vous deux est manipulateur ? ou plus encore profiteuse ?

Par **corimaa**, le **12/07/2011 à 16:29**

Kamel, je vous ai donné la marche à suivre et un lien à lire. rnrnHeureusement que tous les français ne sont pas le reflet de ce que vous avancez, il y a aussi et surtout des français avec une conscience, un savoir vivre, un respect des autres et de soi, et des valeurs. Si, si, je vous assure, ça existe !rnrnCerte, l'image que vous faites de la femme que vous fréquentez n'est pas la plus reluisante mais ce n'est pas une généralité. rnrnQuant à l'enfant, il n'a rien demandé, encore moins d'arriver dans de telles conditions, et comme tout enfant il aura besoin de tout l'amour d'un père et d'une mère. Mais je crains fort que cette femme va se servir de cette enfant comme d'une monnaie d'échange.rnrnQuel âge a cette femme, et quel âge avez-vous ?

Par **kamel**, le **12/07/2011 à 16:46**

le même âge :29

Par **corimaa**, le **12/07/2011 à 16:50**

C'est bon, je pensais que vous étiez plus jeune qu'elle, parce qu'après, à la préfecture ils tiquent quand les différences d'âge sont trop grandes.rnrnFaites ce que je vous ai dit, allez reconnaître votre enfant si vous voulez qu'il porte votre nom, sinon, ce sera encore quelques complications de plus

Par **kamel**, le **12/07/2011 à 17:13**

merci du conseil

Par **corimaa**, le **12/07/2011 à 21:27**

Pour faire la reconnaissance anticipée, il faut une pièce d'identité, donc allez y avec votre passeport